

PLANTATIONS D'HÉVÉAS DU PRECK-CHLONG (1929-1937)

filiale des [Messageries fluviales de Cochinchine](#)
de la [SICAF](#)
et de [Wm. G. Hale](#)

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1927)

Nous apprenons la constitution de la Société des Plantations d'hévéas de Preck-Chlong au capital de 1.250.000 francs divisé en 12.500 actions de 100 francs.

Il est créé 20.000 parts de fondateur dont 12.000 attribuées au Syndicat d'études des terres du Prek-Chlong, 800 attribuées au souscripteur et 7.200 destinées à rémunérer les concours aux futures augmentations de capital.

Une société civile des porteurs de parts est créée.

Les actions ont droit à un premier dividende de 8 % et à 75 % du solde des bénéfiques, les parts touchent 25 %.

Le quart du montant des actions a été versé.

Administrateurs : MM. Pierre Guesde ¹, Triadou [[Wm. G. Hale](#)], Édouard de Laboulaye ², Paul de Rémusat ³, François d'Ursel, Gaston Rueff, la S. I. C. A. F. et la maison Hale et Cie.

Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance [[Sicaf](#)]

Résumé du rapport pour 1928

(*L'Éveil*, 13 octobre 1929)

[...] Parmi les sociétés auxquelles nous sommes intéressés moins directement, [...] la Sté indochinoise de plantations de Mimot, la Sté des plantations de Kantroy, la Sté des plantations d'hévéas de Chalang, [la Sté des plantations d'hévéas du Preck-Chlong](#), bien qu'éprouvant des difficultés de main-d'œuvre, le « Thé Samba », poursuivent leur marche normale. [...]

Messageries fluviales de Cochinchine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 mai 1929)

[...] Prek-Chlong, près de Chalang, a 4.500 ha, et la plantation des hévéas va commencer cette année. [...]

¹ [Pierre Guesde](#) (1870-1955) : résident supérieur, puis (1923) administrateur de sociétés. Il semble représenter ici la SICAF :

² Édouard de Laboulaye (1883-1955) : secrétaire général de la Banque de l'Indochine qu'il représenta à la tête de deux douzaines de sociétés, dont la SICAF et plusieurs de ses filiales. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

³ Paul de Rémusat : déjà administrateur des Plantations de Kantroy.



[Coll. Serge Volper](#)

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DU PREK CHLONG
Société anonyme au capital de 10.000.000 de fr.
divisé en 100.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e E. Mathieu, notaire à Saïgon

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 15 janvier 1930

Siège social à Saïgon

PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR
créée en vertu de l'article 53 des statuts et donnant droit à 1/20.000^e des bénéfices
stipulés à l'article 50 des statuts
Un délégué du conseil d'administration : ?
Un administrateur : G. Rueff (?)
Ch. CRABBE, grav., 3, rue Auber, Paris

Société des plantations d'hévéas du Prek-Chlong [ou Prek-Chlong/Preckchlong]
(*Les Annales coloniales*, 4 novembre 1930)

(2^e exercice). Bilan sans compte de profits et pertes.

À l'actif : Actionnaires, 5.459.075 : compte de premier établissement, 2.281.210 45 contre 1.424.194 05 : débiteurs divers, 575.442 90 contre 1.003.484 80 ; Hale et Cie, 1.649.366 30 ; caisse et banques, 49.992 ; portefeuille, 2.500.

Au passif : Capital, 10.000.000 ; créditeurs divers, 635.046 20 ; gouvernement général de l'Indochine, 238.000.

Au passif, ce dernier poste représente la moitié non encore payée du prix de la concession.

La société n'a pas été touchée par la crise du caoutchouc, n'étant pas encore en période de production. Toutes les surfaces plantées, l'ayant été et devant l'être. avec du matériel sélectionné et suivant les dernières méthodes connues, le conseil pense obtenir des produits qui, bien que de première qualité, seront d'un prix de revient très modique.

Les difficultés rencontrées durant le précédent exercice et signalées dans le dernier rapport ont pu être en partie aplanies ; les rapports avec l'administration sont maintenant excellents ; grâce à des visites de médecins de l'Institut Pasteur, l'état sanitaire va s'améliorant de mois en mois et est presque satisfaisant aujourd'hui.

Par contre, une plantation de 120 hectares effectuée l'an dernier à la fin de la saison des pluies a complètement échoué. Il a été planté en remplacement 325 h. cette année.

La société a établi, de compte à demi avec la Société d'hévéas de Chalang, les pépinières où elle trouve son matériel de greffe, et qui contiennent une très grande variété de plants sélectionnés provenant des meilleurs clones de Java et de Sumatra.

La Sté Wm. G. Hale qui avait, en 1929, la gérance technique de la plantation a cédé celle-ci, depuis le début de l'exercice en cours, à la Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finances [SICAF]. La dette de la Sté Hale qui figurait à l'actif, au 31 déc. 1929, pour 1.649.360 30, garantie par des hypothèques bancaires, a été libérée en cours d'exercice à concurrence des 5/8, les versements libératoires se poursuivent.

Les fonds dont dispose la société paraissent assurer ses besoins nouveaux jusqu'en 1934.

L'assemblée a enregistré les démissions de MM. Triadou, [Émilien] Bertrand [Wm. G. Hale] et Siméon et Sté W. G. Hale [et] a approuvé la nomination de M. le colonel Rondeleux [*sic* : *Louis Rondeleux* ⁴] aux fonctions d'administrateur.

Les Messageries fluviales de Cochinchine prennent le contrôle de Prek-Chlong.

Plantations d'hévéas Prek-Chlong (*La Journée industrielle*, 27 juin 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1930 ne comportant pas de profits et pertes, la société n'étant pas en période d'exploitation.

L'assemblée a donné *quitus* de leur gestion d'administration à la Société Wm. G. Hale et Cie et à MM. Bertrand et Triadou, *quitus* qui avaient été réservés l'an dernier, puis à M. Simeon, administrateur démissionnaire.

⁴ Louis Rondeleux (1867-1962) : polytechnicien, officier d'artillerie, chevalier (1910), puis officier (1919) de la Légion d'honneur. Également administrateur des Hévéas de Chalang et de la Société de fabrication du caoutchouc, puis des Plantations réunies de Mimot.

Frère de Marguerite Rondeleux, mariée à André Damour, des Forges de Bayard et Saint-Dizier, administrateur de la Marocaine Métallurgique, de la Métallurgique et Minière franco-marocaine et de la Minière du Djebel-Lorbeux (Tunisie).

Père de Geneviève Rondeleux, mariée à Roger Chaperon, ingénieur E.C.P., administrateur de la Cie fermière des chemins de fer tunisiens (suite du Bône-Guelma dont son père avait été administrateur).

Messageries fluviales de Cochinchine
Extrait du rapport à l'assemblée ordinaire du 7 juillet 1932
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1^{er} janvier 1933)

[...] Au cours de l'exercice écoulé, nous avons eu à faire face à des appels de capitaux ([Hévéas du Prek-Chlong...](#))[...]

Seule, parmi les sociétés auxquelles nous sommes intéressés, la Sté Indochinoise des Plantations de Mimot a demandé le bénéfice de ces dispositions particulières [avances du Gougal Indoch.]. Toutes les autres plantations de Kantroy, Hévéas de Chalang, [Hévéas du Prek-Chlong](#), Caoutchoucs de l'Indochine*, pourront encore, et pendant plusieurs exercices, pourvoir à leurs besoins au moyen de leurs ressources propres.

Toutes ces plantations, et en particulier celles de Mimot et de Kantroy, sont dans un état d'entretien parfait : elles ne comportent que des plants sélectionnés provenant des greffes prélevées sur des arbres gros producteurs les plus estimés des Indes Néerlandaises.

Les superficies plantées s'élèvent : à Mimot, 1.436 hectares ; à Kantroy, 1.746 ha. ; à Chalang 755 ha. ; à [Prek-Chlong](#), 492 ha.

Elles entreront en période de production dans trois ans. [...]

LES INTRODUCTIONS
PLANTATIONS D'HÉVÉAS DU PREK-CHLONG
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 8 mars 1934)

La Société des plantations d'hévéas du Prekchlong vient de faire insérer une notice au *B.A.L.O.* du 29 janvier écoulé, en vue de l'introduction ultérieure, sur le marché de Paris, des 100.000 actions de 100 fr. qui représentent son capital de 10 millions, et des 18.400 parts (sur les 20.000 créées) dont 12.000 aux apports et 6.400 attribuées aux actionnaires à raison de 8 parts pour 125 actions. Les 1.600 de surplus ont été mises à la disposition du conseil pour rémunérer les concours aux augmentations de capital ultérieures. Il est attribué aux actions un intérêt de 8 % et une participation de 75 % dans les superbénéfices, celle des parts étant fixée à 25 %.

Pour permettre à nos lecteurs de suivre la marche de la société, nous reproduisons ci dessous les deux derniers bilans approuvés par les actionnaires :

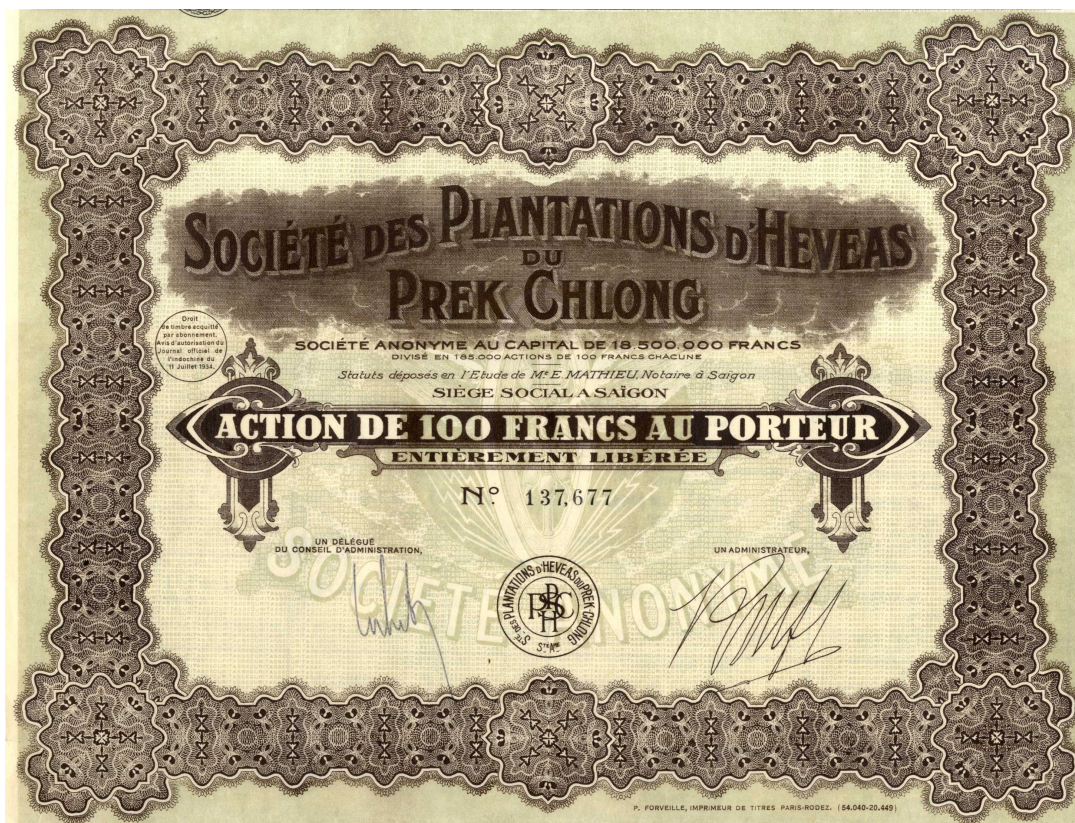
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1931 (en fr.)

ACTIF	
Compte de 1 ^{er} établissement	
Prospection, concession	569.113,60
Travaux de plantation	3.923.629,89
Constructions	184.374,80
Matériel	8.677,40
Pépinières, greffes	49.680,40
Frais de recrutement	68.400,40

Frais de constitution de société	612.605,85
Créances :	
Actionnaires	2.762.350,40
Débiteurs divers	285.693,12
Hale & Cie	209.881,45
Enregistrement trimestriel	20.936,10
Caisses et banques	1.586.440,75
	<u>10.381.782,10</u>
PASSIF	
Capital	10.000.000,10
Créditeurs divers	4.381,782,10
	<u>10.381.782,10</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1932

ACTIF	
Compte de 1 ^{er} établissement :	
Prospection, concession	569.113,60
Travaux de plantation	5.344.753,80
Constructions	212.896,50
Matériel	2.250,00
Frais de recrutement	1.620,00
Frais de constitution de société	612.605,85
Créances :	
Actionnaires	892.685,40
Débiteurs divers	276.058,55
Hale et Compagnie	209.881,45
Enregistrement trimestriel	21.340,10
Caisses et banques	2.064.465,05
Total de l'actif	<u>10.207.670,30</u>
PASSIF	
Capital	10.000.000,00
Créditeurs divers	207.670,30
Total du Passif	<u>10.207.670,30</u>



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DU PREK CHLONG
Société anonyme au capital de 18.500.000 de fr.
divisé en 185.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e E. Mathieu, notaire à Saïgon

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 11 juillet 1934

Siège social à Saïgon

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Un délégué du conseil d'administration : ?
Un administrateur : G. Rueff (?)
P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

ABSORPTION DES HÉVÉAS DE CHALANG

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 12 juillet 1934)

La Société des plantations d'hévéas de Chalang vient de faire apport à la Société des plantations d'hévéas du Prekchlong de l'intégralité de ses éléments actifs et passifs

contre l'attribution de 85.000 actions de 100 francs entièrement libérées à créer de la Société des plantations d'hévéas de Prekchlong.

Messageries fluviales de Cochinchine
Assemblée générale ordinaire du 20 juin 1934
(*L'Information d'Indochine, économique et financières*, 13 octobre 1934)

[...] Les Sociétés de plantations de Mimot, de Kantroy et du Prek-chlong, n'ont, au cours de l'année dernière, procédé à aucune extension, mais chacune d'elles s'est efforcée d'assurer d'une façon aussi parfaite que possible l'entretien des domaines plantés. Les renseignements parvenus d'Indochine, les rapports d'inspecteurs, font ressortir qu'au point de vue cultural la situation de ces domaines est extrêmement satisfaisante.

La Société des hévéas du Prekchlong a pu absorber récemment la Société des plantations de Chalang pour constituer une entreprise unique au capital de 18.500.000 francs.

La superficie plantée par les trois sociétés est actuellement de 1.435 hectares pour la Société de plantations de Mimot, 1.750 hectares pour la Société des plantations de Kantroy et de 1.900 hectares pour la Société des hévéas du Prekchlong, soit au total 5.085 hectares, dont 4.940 entièrement greffés. L'exploitation de ces domaines ne commencera qu'à la fin de l'année prochaine sur une faible superficie, mais nous sommes assurés, dès maintenant, de pouvoir obtenir un prix de revient minimum grâce au choix des clones utilisés pour le greffage et au rendement élevé que nous sommes fondés à espérer. [...]

PREK-CHLONG
(SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE)
(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 109 s)

Conseil : MM. le colonel Rondeleux, Gaston Rueff, René Boas ⁵, Louis Jacque, Ed. de Laboulaye, Jean Laurent, Messageries fluviales de Cochinchine.

Capital : à l'origine de 10 millions de francs, a été porté, par l'absorption de la Société des Plantations d'hévéas de Chalang, à 18 millions 500.000 francs, divisé en 185.000 actions de 100 francs.

Parts de fondateur : 20.000.

Partage des bénéficiés : 5 % à la réserve légale, 8 % non cumulatifs aux actions. Sur le surplus, 10 % au conseil. Sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts. L'assemblée peut décider la constitution d'un fonds de prévoyance et des amortissements par prélèvements sur la part revenant aux actionnaires.

Liquidation : apurement du passif. Remboursement du nominal des actions et répartition aux actionnaires du fonds de réserve pouvant leur appartenir. Sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Objet : toutes cultures.

PLANTATIONS D'HÉVÉAS (en hectares)

⁵ René Boas (Montmorency 1888-New York 1974), ingénieur ECP, ancien administrateur des Hévéas de Chalang. Voir [encadré](#).

Concessions	1930	1931	1932	Total
4.760	344	148	308	800

ÉJECTION DE HALE

La société s'est heurtée à de grosses difficultés à ses débuts. La Société W. G. Hale et Co, qui assumait le poste d'administrateur-directeur général, a commis, en 1929, de grosses fautes de gestion.

Sur 325 hectares défrichés au cours de l'année, 120 seulement ont pu être plantés et cela à la fin de la saison des pluies. Les jeunes arbres ont été entièrement brûlés par le soleil, et les dépenses faites au cours de cet exercice l'ont été en pure perte.

En outre, la Société Hale et Co s'est fait prêter par Prek-Chlong et à l'insu du conseil, une somme de fr. 1.649.366,30, sur laquelle il reste dû 209.881 fr. 45.

Les pouvoirs de la Société Hale et Co ont été immédiatement résiliés.

La société assure elle-même la direction de ses cultures.

La greffe des plantations, établies en graines sélectionnées, sera entièrement terminée courant 1934. Elles peuvent être comparées aux meilleures de Malaisie et des Indes néerlandaises. Les saignées commenceront vraisemblablement fin 1935.

L'absorption de Chalang a apporté à la société :

SURFACES PLANTÉES

1° PLANTATION D'AN-THUAN

Avant 1928	1928	1929	1930	1931	1932	1933	Total planté
181 (1)	50	11	53	15	5	8	323

(1) Dont 166 en production.

PRODUCTION DE CAOUTCHOUC (en kg)

1929	1930	1931	1932	1933
37.518	43.633	72.268	95.799	73.604 (1)

(1) Pour 10 mois de saignées.

Les vieilles plantations d'An-Thuan ayant été établies en terres grises de très mauvaise qualité et partiellement épuisées, différentes mesures, telles que l'application d'engrais, interruption des saignées, ont permis d'obtenir des résultats assez satisfaisants.

La production à l'hectare a été :

1932	602 kg
1933	463 kg (10 mois de saignée)

La plantation compte environ 150 hectares en greffés.

2° PLANTATIONS DE CHALANG (en hectares)

1929	1930	1931	1932	1933	Total
188	567	10	20	11	796

La totalité de ces plantations est établie en plants greffés.

COTATION

Actions et parts : marché en banque au comptant, depuis le 7 mai 1934.

Cours extrêmes

	Actions	Parts
1934	96 — 5025	28 — 110

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933 DE PREK-CHLONG (Avant l'absorption de Chalang) ,

ACTIF		
Compte de premier établissement		
Prospection, concession :	569.113,60	
Travaux de plantation :	6.054.558,30	
Constructions :	120.856,50	
Matériel et Mobilier :	1,00	6.744.529,40
Frais de recrutement		39.880,00
Frais de constitution de société		612.605,85
Créances :		
Actionnaires :	547.165,50	
Débiteurs divers :	319.682,85	
Hale et Co	209.881,45	
Enregistrement trimestriel :	26.056,90	1.102.786,70
Caisse et Banques		1.542.103,25
		<u>10.041.905,20</u>
PASSIF		
Capital		10.000.000,00

Créditeurs divers	41.905,20
	<u>10.041.905,20</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933 DE CHALANG

ACTIF		
Plantation d'An-thuan :		
Plantation :	3.442.927,00	
Travaux de plantation :	1.790.767,55	
Matériel et Mobilier :	5.830,60	5.239.526,05
Plantation de Chalang :		
Concession :	548.819,90	
Travaux de plantation :	12.748.324,70	
Matériel et Mobilier :	6.030,00	13.301,74,60
Frais de recrutement :	58.360,00	
Frais de constitution Société :	323,619,05	
Stock :	9.957,00	
Créances :		
Actionnaires :	1.057.649,20	
Débiteurs divers.:	271.207,30	
Hale et C° :	35.362,95	
Enregistrement trimestriel :	55.373,70	1.419.593,15
Caisses et Banques		654.270,15
		<u>21.008.500,00</u>
PASSIF		
Capital		21.000.000,00
Créditeurs divers		8.50,00
		<u>21.008.500,00</u>

SICAF

Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance [Sicaf]
Assemblée ordinaire du 13 juin 1935

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 28 septembre 1935)

[...] La société Les Caoutchoucs de Phuoc-Hoa, les Société des plantations d'hévéas de Mimot, de Kantroy et du Preck-Chlong* ont poursuivi l'entretien de leurs domaines en attendant la mise en saignée prochaine de leurs plus anciens secteurs greffés. [...]

Plantations d'hévéas du Prek-Chlong
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1935)
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 juillet 1935)

Le rapport lu à l'assemblée ordinaire du 21 juin, qui a approuvé les comptes de l'exercice 1934, fournit un développement substantiel sur les effets du plan international de restriction qui ont consisté, en 1934, en une hausse appréciable des cours du caoutchouc et font présager pour 1935 un dégonflement notable des stocks.

Depuis la clôture du dernier exercice, la Société a absorbé la Société des plantations d'hévéas de Chalang et incorporé dans son domaine les deux plantations que cette société possédait à Mimot et à Anthuan. La plantation de Prekchlong est maintenant entièrement greffée et entrera en rendement dans le second semestre de 1936. La plantation de Chalang a été mise en saignée en août dernier et a donné les résultats escomptés. La plantation d'Anthuan (terres grises), composée pour moitié de tout-venants et de greffés, a vu son rendement s'améliorer.

Le rapport signale en outre la construction d'une usine qui traitera le latex produit par la société, en même temps que celui provenant des plantations de Mimot et de Kantroy.

Toutes les résolutions ont été adoptées. Comme précédemment, le bilan ne comporte pas de compte Profits et pertes.

M. Louis Jacque, administrateur sortant, a été réélu.

Offre d'achat de caoutchouc
(*Le Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 6 novembre 1935)

Paris, le 15 octobre 1935.
Monsieur le Président du Syndicat des planteurs de caoutchouc de
l'Indochine, Saïgon

Monsieur le Président,

Chargé par l'Association des importateurs allemands du caoutchouc de négocier un premier achat de 6 millions de francs de caoutchouc, achat qui devra être porté jusqu'à un montant de 30 millions de francs dans le courant de l'année 1935, j'ai été prié par Monsieur le colonel Bernard, président de l'Union des planteurs de caoutchouc, de vous demander si cet achat pourrait vous intéresser.

La marchandise serait prise à Saïgon par les acheteurs et il serait demandé au ministère du Commerce une compensation privée, de façon à ce que le caoutchouc soit payé contre documents, un mécanisme financier étant prévu pour que les paiements des importateurs allemands soient faits à Paris, les fonds se trouvant en France par avance.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me dire s'il vous conviendrait de grouper les intérêts des planteurs de la Colonie et de me charger officiellement de négocier l'affaire pour votre compte, auprès de l'Association des importateurs allemands de caoutchouc, ainsi que de faire les démarches nécessaires pour obtenir la compensation

privée au ministère du Commerce, ceci dans le but d'assurer le paiement contre documents en francs français.

Les marchandises seraient achetées suivant les modalités courantes, et au prix du marché.

L'avantage pour vous consisterait en la facilité de livraison à Saïgon, sans être obligé de recourir au marché de Singapour.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner une réponse aussi prompte que possible, de manière à ce que les démarches soient faites d'urgence auprès des autorités françaises, l'Association des importateurs allemands de caoutchouc ayant déjà obtenu les autorisations nécessaires du Gouvernement allemand.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

BOAS.

6, rue François-1^{er}, Paris VIII.

En portant à la connaissance des planteurs les offres de M. René Boas, le président tient à faire remarquer que le court délai fixé pour la livraison, les achats de caoutchouc devant être effectués en 1935, est, en tout état de cause, un obstacle à ce que satisfaction soit donnée au demandeur.

D'autre part, il existe déjà, sur place, des courtiers acheteurs de caoutchouc, qui le paient comptant et à qui la presque totalité des planteurs livrent leur produit.

Le mode de paiement contre documents n'offrirait donc aucun avantage à ces derniers.

Enfin, l'organisation de tels achats, dont la nécessité ne se fait pas sentir, ne peut s'improviser et le Syndicat des planteurs de caoutchouc ne peut que porter les propositions de M. René Boas à la connaissance des planteurs, par la voie du bulletin.

SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC

(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 10 mars 1937)

Sociétés de plantations de caoutchouc membres titulaires du syndicat

Sté des plantations d'hévéas de Preck-Chlong repr. par M. [Léon] Karcher ⁶, direct.,
5, quai Le-Myre-de-Villers, Saïgon

PLANTATIONS D'HEVEAS DE PREK-CHLONG

(Les Annales coloniales, 30 avril 1937)

Les résultats bruts du dernier exercice ont été de 801.037 francs. Après déduction des frais généraux d'administration se chiffrant à 145.536 francs et des intérêts et agios de 62.928 fr., il reste un solde bénéficiaire de 592.573 francs.

Sur ce solde de 592.573 fr., le conseil proposera de prélever une somme de 239.861 francs qui sera portée au compte « Provision pour débiteurs douteux » qui se montera donc à 275.244 francs. Ceci fait, il restera 352.691 francs.

⁶ Léon Karcher (Souk-Arhas, 1885-Neuilly, 1957) : officier d'artillerie, ingénieur, marié en 1920, au Cap-Saint-Jacques, à Magdeleine Laurentie, fille de Pierre Laurentie (pilote de la rivière de Saïgon, administrateur des Plantations de Baria et de la Société agricole de Suzannah, puis, après absorption, de la Société indochinoise de plantations d'hévéas). Léon Karcher fit carrière aux Messageries fluviales et dirigea plusieurs de leurs filiales. Chevalier (1919), puis officier (1937) de la Légion d'honneur.

Le conseil proposera d'affecter cette somme à l'amortissement partiel des frais de constitution Société et augmentation de capital.

1937 : FUSION DES SOCIÉTÉS DE MIMOT, KANTROY ET DE PREK-CHLONG DANS LES
PLANTATIONS RÉUNIES DE MIMOT